

Ruptures d'approvisionnement Mise en place du comité de pilotage et des groupes de travail

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 23 septembre 2019, la première séance du **Comité de pilotage chargé de la stratégie de prévention et de lutte contre les pénuries de médicaments** s'est réunie en présence de la Ministre des Solidarités et de la Santé et ses services, des professionnels de santé, des patients et des industriels du médicament.

L'USPO, présente lors de cette réunion, a souligné l'importance croissante des ruptures d'approvisionnement et leurs conséquences pour les patients et les pharmacies d'officine.

Gilles Bonnefond, Président de l'USPO, a rappelé que la transparence, la confiance et la responsabilité pharmaceutique dans la chaîne de distribution du médicament devaient être renforcées afin de réduire les incidents, d'apporter plus de fluidité et une bonne information aux patients.

La Ministre des Solidarités et de la Santé a annoncé que plusieurs actions prioritaires seraient mises en place avant la fin de l'année.

Le comité de pilotage, auquel l'USPO participe, se réunira tous les quatre mois pour faire des propositions concrètes.

La mesure prévue par la loi Santé, à savoir la possibilité pour pharmacien d'officine de remplacer un médicament d'intérêt thérapeutique majeur en cas de rupture d'approvisionnement, sera rapidement effective.

En outre, **plusieurs groupes de travail sont créés** afin de mettre en œuvre la feuille de route présentée par la Ministre des Solidarités et de la Santé en juillet 2019, et notamment : « transparence et qualité de l'information vers les professionnels de santé et les patients », « limitation de l'impact des pénuries pour les patients », « prévention et régulation des pénuries ».

L'USPO se félicite de la prise de position très ferme de la Ministre des Solidarités et de la Santé qui reprend plusieurs de nos propositions.

Un espoir pour toute la profession et les patients!

Gilles BONNEFOND Président de l'USPO